



# Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE  
28 avril 1999

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

## **Commission pour la prévention du crime et la justice pénale**

Huitième session

Vienne, 27 avril-6 mai 1999

Point 8 c) de l'ordre du jour

**Gestion stratégique et questions relatives au programme:  
nomination de membres du Conseil de direction de  
l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies  
sur la criminalité et la justice**

## **Nomination de membres du Conseil de direction de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice**

### **Additif**

### **Note du Secrétaire général**

## Annexe

# Renseignements concernant les candidats présentés pour siéger au Conseil d'administration de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

## Jeremy Travis (États-Unis d'Amérique)

Jeremy Travis est Directeur de l'Institut national pour la justice, l'organisme de recherche du Département de la justice des États-Unis. Il occupe ce poste depuis 1994, lorsqu'il y a été nommé par le Président Bill Clinton et sa nomination confirmée par le Sénat des États-Unis.

Depuis qu'il occupe ce poste, M. Travis a entrepris d'élargir la gamme des sujets dont l'Institut s'occupe dans tous les domaines relevant de sa compétence. Agissant en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, l'Institut a pris des initiatives concernant l'intégrité de la police, le maintien de l'ordre dans les démocraties nouvelles, le traitement des toxicomanes, la justice réhabilitante et la recherche sur la violence contre les femmes. Comme suite à la loi intitulée *Crime Act* (loi sur la délinquance) de 1994, l'Institut a mis en chantier un programme pluriannuel de recherche et d'évaluation dans le cadre duquel plus de 100 millions de dollars seront engagés pour évaluer l'impact des innovations essentielles financées en vertu de la législation: maintien de l'ordre à l'échelon de la collectivité, violence contre les femmes, réforme en matière de choix des sanctions et d'exécution des peines, et tribunaux compétents pour les infractions à la législation sur les drogues. L'Institut participe aussi avec le Département de la défense des États-Unis à un programme prévoyant l'allocation de plus de 50 millions de dollars à la mise au point de technologies à double usage répondant aux besoins des services civils chargés d'appliquer la loi et de la défense.

Les moyens de recherche propres de l'Institut ont été renforcés et ses chercheurs étudient notamment des questions relatives à l'évolution, au cours des dix dernières années, du taux de délinquance dans 75 villes américaines. La diffusion au niveau opérationnel des résultats obtenus a été considérablement développée par les médias imprimés et électroniques. Et l'Institut constitue avec 11 autres instituts de criminologie du monde tout entier le réseau du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice.

Avant d'intégrer l'Institut national pour la justice, M. Travis a été commissaire adjoint chargé des questions juridiques du service de police de la Ville de New York. À ce poste, il a fait fonction de conseiller auprès du chef du service de police et d'auditeur général du service de police, ayant sous sa compétence le bureau juridique, la division des autorisations et le bureau de justice pénale. Pendant qu'il était au service de police, M. Travis a également élaboré la *Civil Enforcement Initiative*, qui met des juristes faisant fonction de conseiller à la disposition des commissariats de quartier. Ce programme a reçu de la Fondation Ford et de la Kennedy School of Government de l'Université Harvard un prix récompensant les innovations introduites en 1995 dans l'administration américaine (1995 *Innovations in American Government Award*). M. Travis a été également à l'origine de l'interdiction des armes d'attaque à New York; a introduit le recours à des technologies nouvelles dans les opérations d'arrestation, rédigé la stratégie de qualité de la vie du service de police intitulée "Mise en

valeur des espaces publics de New York”; et, en sa qualité de président du groupe consultatif de la sécurité scolaire auprès du recteur, élaboré une proposition concernant une nouvelle approche de la violence à l’école.

À un poste précédent, M. Travis a été conseiller principal auprès du sous-comité de la justice pénale du comité des affaires judiciaires de la Chambre des représentants des États-Unis. En association avec le représentant Charles E. Schumer, président du sous-comité, M. Travis a élaboré de nouveaux programmes pour les audiences de contrôle et des initiatives législatives intéressant les questions de justice pénale.

Auparavant, M. Travis avait été conseiller spécial auprès d’Edward I. Koch, maire de New York. Dans le cadre de ses fonctions, il a notamment dirigé un examen du mode de gestion et de l’activité juridique de la Commission des droits de l’homme de la Ville, coordonné l’application, par la Ville, du programme fédéral de légalisation de l’immigration, constitué l’institut d’études secondaires de droit et de justice, établi, à la suite de l’incident de Howard Beach, un conseil des relations communautaires conseillant le maire et assuré la coordination des services éducatifs du cabinet du maire.

Avant de devenir conseiller spécial auprès du maire, M. Trevis avait été conseiller spécial auprès du premier adjoint du maire et directeur assistant des services chargés de l’application des lois de la Ville de New York et, auparavant, conseiller spécial auprès du chef du service de police de New York. Outre ses multiples fonctions de consultant et de chercheur, M. Trevis a, au cours de sa longue carrière de juriste et de pénaliste, été juge stagiaire auprès du juge Ruth Bader Ginsburg, directeur exécutif de l’agence de justice pénale de la Ville de New York et directeur exécutif du projet d’aide aux victimes et aux témoins du Vera Institute of Justice.

M. Trevis a fait des conférences et des cours sur la justice pénale, la politique publique et l’histoire dans les établissements suivants: New York Law School, New York University Wagner Graduate School of Public Service et Yale College. Il a été titulaire de la bourse de recherche Marden et Marshall au centre de recherche sur la délinquance et la justice de la New York University School of Law.

Titulaire d’un doctorat en droit, avec distinction, de la New York University School of Law, M. Trevis a été membre de la publication *Law Review* et a reçu la bourse en libertés publiques intitulée “Arthur Garfield Hays Fellowship in Civil Liberties”. Il est également titulaire d’un M.P.A. de la New York University Wagner Graduate School of Public Service et d’un B.A. avec distinction, avec mention en études américaines, du Yale College. Il est notamment auteur des publications suivantes: “Rethinking sovereign immunity after *Bivens*” dans *New York University Law Review*; “Compliance strategies for draft registration” (avec James B. Jacobs) dans *Arizona Law Review*; “A modest proposal to end gun running in America” (avec William Smarrito) dans *Fordham Urban Law Journal*; “Using subpoenas to obtain police records” (avec Thomas P. Doepfner) dans *New York Law Journal*; et *Rethinking School Safety*, rapport du New York City Chancellor’s Advisory Panel on School Safety, qu’il avait présidé.